

Extension du réseau  
haute-tension vers  
l'immeuble "Dymond"

du 4125 l'ancien syndicat d'irrigation  
qui a été révisé & révisé à  
l'égard Dymond. Le dossier est  
complet par le dossier  
depuis le 11/10/2010.

M. le Président soumet à l'Assemblée Municipale la convention à intervenir entre la  
commune et Electricité de France, Centre de distribution de NANCY, relative aux  
travaux cités en objet.

Ce document concerne la participation d'Electricité de France et la rémunération

du Concessionnaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la dite convention et autorise  
son Maire à la signer.